

Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique (2026–2031)

Office de tourisme de la Haute Vallée du Louron

Conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, l'Office de tourisme de la Haute Vallée du Louron s'engage dans une démarche progressive d'amélioration de l'accessibilité numérique de ses services en ligne.

Le présent schéma pluriannuel définit la stratégie de mise en accessibilité du site internet :

<https://www.vallee-du-louron.com/fr>

Il couvre la période : **2026 – 2031**

1. Contexte

L'accessibilité numérique constitue un enjeu majeur d'égalité d'accès à l'information et aux services publics pour les personnes en situation de handicap.

À ce jour, aucun audit RGAA complet n'a encore été réalisé. Un pré-diagnostic interne a permis d'identifier plusieurs non-conformités nécessitant la mise en œuvre d'un plan d'amélioration structuré.

Le présent schéma définit les actions prioritaires permettant d'atteindre progressivement la conformité réglementaire.

2. Organisation interne

La démarche d'accessibilité numérique est pilotée par :

Référent Tourisme & Handicap

Office de tourisme de la Haute Vallée du Louron

Ses missions principales :

- suivre la mise en conformité du site internet
 - coordonner les actions correctives
 - assurer le suivi du plan d'amélioration
 - centraliser les signalements utilisateurs
-

3. Actions prévues sur la période 2026–2031

Année 2026/2027

Objectifs prioritaires :

- réalisation d'un audit RGAA complet
- identification précise des non-conformités
- définition d'un plan d'action priorisé

- correction des non-conformités critiques
- amélioration des contrastes de textes
- correction des liens non accessibles

Année 2028/2029

Objectifs :

- correction progressive des non-conformités restantes
- amélioration de l'accessibilité des contenus multimédias
- amélioration des alternatives textuelles des images
- sensibilisation des équipes à l'accessibilité numérique

Année 2030/2031

Objectifs :

- finalisation des corrections
 - mise à jour complète de la déclaration d'accessibilité
 - mise en place d'un suivi régulier de conformité
 - intégration de l'accessibilité dans les procédures internes de publication
-

4. Suivi et mise à jour

Le présent schéma pluriannuel fera l'objet d'un suivi annuel.

Il pourra être ajusté en fonction :

- des résultats de l'audit RGAA
- des évolutions techniques du site
- des ressources disponibles
- des retours des utilisateurs

Une mise à jour sera publiée chaque année afin de rendre compte de l'avancement des actions engagées.

5. Contact

Pour toute question relative à l'accessibilité numérique :

Office de tourisme de la Haute Vallée du Louron

Email : info@vallee-du-louron.com

Téléphone : 05 62 99 95 35